

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
*Pour diffusion immédiate*

**Nouveau fonds d'urgence pour les entrepreneurs de la MRC de Rimouski-Neigette**

**Rimouski, le 27 avril 2020** – Conscients des enjeux financiers des entreprises du territoire, la MRC de Rimouski-Neigette, en collaboration avec la SOPER, crée un nouveau fonds d'urgence pouvant atteindre 100 000\$ dédié au paiement des intérêts du programme d'Aide d'urgence aux PME pour une durée de 6 mois et à une aide directe aux paiements des intérêts des marges de crédits des entreprises pour une période de 12 mois.

« Ce fonds d'urgence envoie un message clair que la survie de nos entreprises est importante pour notre région. Nous mettons de l'avant une mesure unique avec un traitement accéléré et efficace afin de répondre rapidement aux demandes des propriétaires d'entreprise », explique monsieur Francis St-Pierre, préfet de la MRC de Rimouski-Neigette.

Ce nouveau fonds est notamment une compensation financière directe pour les intérêts encourus pour des marges de crédits existantes au montant maximal de financement de 50 000\$. Rappelons que ce fonds est géré par la SOPER.

« Chacun d'entre nous peut faire la différence et c'est en restant solidaire et en mettant de l'avant des mesures d'aide que nous allons passer à travers cette crise qui nous affecte tous. L'entraide ne se résume pas qu'à l'octroi d'argent mais aussi par l'écoute des besoins et c'est ce que nous mettons en pratique présentement », indique Martin Beaulieu, président-directeur général de la SOPER.

Pour toute demande d'information concernant ce fonds d'urgence, contactez la SOPER au 418 722-4781 ou [info@soper-rimouski.ca](mailto:info@soper-rimouski.ca)

**À propos de la MRC**

La MRC est la porte d'entrée auprès des gouvernements en ce qui concerne la mise en œuvre de projets régionaux, elle aborde ceux-ci en collaboration avec les municipalités et les partenaires du milieu, en prenant en compte les principes du développement durable. De par sa vocation régionale, elle s'intéresse de près à l'évolution des enjeux municipaux touchant la fiscalité, le développement économique et social, l'environnement, la sécurité publique, la culture, le tourisme et la protection des acquis institutionnels.

**À propos de la SOPER**

Mandatée par la MRC de Rimouski-Neigette, la SOPER a pour mission de stimuler le développement sur son territoire dans une perspective durable. La SOPER offre aussi la possibilité aux collectivités et aux organismes ruraux du territoire d'accéder à des leviers financiers et à l'expertise de son équipe.